un succès. Ses éditeurs, MM. Chapman et Holl, offrirent un contrat et successivement parurent : « The Mountain Lovers » (1895), « The Sin Eater » (1895) ; un volume de vers admirables : « Eron the Hills of Dream » (1896), de vieilles histoires celtiques et d'autres et nombreux volumes.

Sa renommée dépassa les limites de l'Angleterre. Un choix de ses œuvres fut traduit en français par M. Henry D. Davray et en allemand par M. W. Mey.

Fiona Mac Leod se donnait comme disciple d'une école nouvelle, celle du néo-celticisme, école qui comptait un prophète : M. William Sharp. Ce dernier publiait, en effet, en 1896, un recueil de poésies sous le titre de « Lyra Celtiva », où il réunissait les œuvres d'écrivains ayant pour ancêtre Matthew Arnold et pour credo l'amour du sang, des traditions, du caractère et de la nature celtiques. La critique travailla sur un si beau sujet. A William Sharp, qui écrivait dans sa préface, au sujet des pièces de Fiona Mac Leod qu'il avait choisies : « Ses descriptions de la simple nature sont trop kaléidoscopiques », elle répondit qu'il ne savait pas ce qu'il disait et que Fiona Mac Leod dépassait son censeur de cent coudées et pour l'inspiration, et pour l'esprit, et pour le style. William Sharp eut en ces jours-là des satisfactions délicieuses, car, on l'a deviné, la demoiselle écossaise et lui ne formaient qu'une seule et même personne. Maintes fois la tentation lui vint de révéler son identité pour jouir de la confusion de la critique. Il sut y résister, et pendant dix ans, continua de produire, sous deux signatures, des œuvres dont les unes, celles de Fiona Mac Leod étaient systématiquement encensées, et dont les autres, celles signées W. Sharp, plus sévèrement passées au crible.

Ce jeu a duré plus de dix ans, connu de quelques très rares intimes sur la discrétion desquels on pouvait absolument compter.

W. Sharp avait bâti de toutes pièces une identité à la jeune poétesse écossaise. Dans les dictionnaires biographiques, il lui faisait dire qu'elle aimait « voyager, aller à la voile, monter les collines et écouter », et pour son propre compte, dans les mêmes dictionnaires, il avouait aimer aussi « un changement fréquent de scénerie et d'entourage, la nage et la navigation à voile ». Les éditeurs de miss Fiona ignoraient son identité, et tout récemment encore lui réclamaient sa photographie pour un catalogue illustré.

Au lendemain de la révélation de cette supercherie littéraire, les anecdotes, naturellement, abondent. Il y eut des amoureux de la femme-poète qui fouillèrent Edimbourg pour la trouver, d'autres qui lui tendirent des pièges savamment machinés. Devant le mystère impénétrable dont elle s'entourait, certains pressentirent la vérité, attribuèrent la paternité des œuvres qu'elle signait tantôt à une personnalité connue, M. Yeats, par exemple, tantôt à un syndicat de jeunes auteurs. Et il y en eut de ceux-là qui, sans modestie, hochèrent la tête d'un air entendu, sans démentir catégoriquement.

Le monde littéraire anglais, tout en déplorant la mort d'un écrivain de grand talent, s'amuse pourtant de ce secret si bien gardé. Mais les critiques qui ont réuni en volume, pour la postérité, leurs judicieux aperçus sur le talent si différent de M. William Sharp et de miss Fiona Mar Leod, ont moins sujet de se divertir.

René PUAUX.

Informations
REGIONALES

Une chûte mortelle à Loos

Hier, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, un couvreur, Louis Béhague, âgé de 36 ans, demeurant à Ennetières, était occupé au revêtement d'une série de maisons que fait actuellement construire, M. Danel, imprimeur. L'échafaudage sur lequel il travaillait était placé à huit mètres du sol.

Soudain il fit un faux pas et tomba. On le releva presque inanimé, respirant encore faiblement.

Un médecin mandé en hâte, constata une fracture de l'occipital. Tout espoir était perdu. Le malheureux couvreur expira en effet deux heures après l'accident.

Il était marié et père de trois enfants, dont l'aîné a 7 ans.

Violent incendie à Roubaix

30.000 FRANCS DE DEGATS

Lundi, vers sept heures et demie du soir, un incendie d'une extrême violence s'est déclaré boulevard de Fourmies, 68, quartier connu sous le nom de Nouveau Roubaix, dans la boucherie-charcuterie de M. Fiévet. Lorsque le feu a été aperçu par des voisins, M. et Mme Fiévet étaient absents, faisant des visites de Nouvel An.

Les flammes furent aperçues par le concierge de la filature de M. Dazin-Motte fils, il donna l'alarme et avertit par téléphone, le poste central des pompiers.

Le départ des pompes fut très rapide, mais en arrivant au boulevard de Fourmies, les pompiers se trouvèrent devant des difficultés imprévues.

Actuellement pour la pose des rails, la compagnie des tramways électriques fait exécuter d'importants travaux au dit boulevard, ces travaux obstruant la chaussée, les pompiers eurent toutes les peines du monde à mettre leurs pompes en batterie. Lorsque cette manœuvre fut exécutée, une nouvelle difficulté surgit, les bouches d'eau recouvertes de terre étaient introuvables. Pendant ce temps, le feu avait fait de rapides progrès et la maison de M. Fiévet ne formait plus qu'un immense brasier, bien que la pompe de l'usine Dazin-Motte fils fonctionnait depuis la première heure.

M. Charles Allemeersch dit « la Chance », le voisin de M. Fiévet, était également absent ; les pompiers durent défoncer la porte pour placer des tuyaux dans la cour de son habitation.

Enfin, vers neuf heures, le feu était circonscrit et tout danger pour les maisons voisines avait disparu.

LES CAUSES DU SINISTRE

Les causes du sinistre sont inconnues. M. Fiévet croit cependant pouvoir les attribuer à un vice de construction de la cheminée.

Les dégâts sont évalués à une trentaine de mille francs, car il y avait au second étage dix à douze mille francs de tissus provenant d'un magasin de mercerie, situé à côté de la boucherie que M. Fiévet exploitait, et actuellement transformé en estaminet où il y a environ pour 800 francs de dégâts.

Mme Fiévet a déclaré avoir perdu dans les flammes un coffret contenant 2.000 francs de bijoux.

Il y a assurance.

M. Emile Delval, sergent de pompiers, demeurant rue de Lille, impasse des Arts, au cours du sauvetage, s'est luxé le pied et le poignet droits en tombant.

A dix heures et demie, les pompiers regagnaient leur hôtel.

CLOTURE DE LA CHASSE

La clôture de la chasse à tir a été fixée aux dates suivantes :

Au dimanche 14 janvier 1906, la clôture de la chasse à tir de la perdrix, du lièvre et du chevreuil, et au dimanche 28 janvier 1906 la clôture générale de la chasse à tir dans 54 départements.

Aisne, Allier, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aardennes, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Ile-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lorèze, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Nièvre, NORD, Oise, Orne, PAS-DE-CALAIS, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Somme, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Yonne.

Le transport et la vente du gibier tué avant la fermeture seront tolérés jusqu'au lendemain des dates de clôture, à midi.

SYNDICAT DES MINEURS DU NORD

Réunion syndicale à Masny

Dimanche a eu lieu établissement Tanchant (dit Boulanger), une réunion publique et contradictoire des mineurs de la commune de Masny, avec le concours du citoyen Charles Goniaux, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Nord.

Le citoyen Bernard F., candidat délégué mineur pour la fosse Sainte-Marie, présidait la réunion, après avoir fait un chaleureux appel aux ouvriers pour qu'ils viennent nombreux à l'organisation syndicale, il donne la parole au citoyen Goniaux.

Le secrétaire du Syndicat des mineurs expose d'une façon claire et précise les résultats obtenus par l'organisation syndicale depuis 1889 : « il va sans dire, ajoute-t-il, que ces réformes sont insuffisantes, que nous devons sans cesse réclamer un peu plus de bien-être. Nous devons nous unir et exiger une application plus large des concessions accordées à nos revendications, car si nous ne sommes pas unis, c'est le contraire qui arrivera.

N'étant pas groupés syndicalement, vous passez pour être des hommes satisfaits de votre situation, n'ayant rien à réclamer.

Vous avez tort, poursuit Goniaux, d'être hésitants pour vous syndiquer, et de vous en rapporter trop souvent à ce que fait votre voisin, surtout si ce voisin est un inconscient, un indifférent vis-à-vis de ses intérêts et de ceux de sa famille ».

Goniaux rappelle cette affaire Verbuque, qui se déroula ici même à Masny. Il demande aux ouvriers de faire leur devoir de travailleurs conscients aux élections de délégués mineurs qui auront lieu dans le courant de janvier.

Il faut que les ouvriers du bassin d'Aniche votent pour des candidats indépendants et se réclamant du Syndicat. Ainsi votre santé, votre sécurité, vos intérêts seront en bonnes mains et défendus en toute justice.

Goniaux explique le fonctionnement de l'administration actuelle du Syndicat des mineurs du Nord qui a institué une caisse de résistance, puis il informe les camarades qu'une nouvelle tournée de réunions aura lieu dans la première quinzaine de janvier, dans les communes d'Escaillon, Masny et Bruilles. Il espère que d'ici là, une longue liste de travailleurs viendra s'inscrire à l'union syndicale.

Le citoyen Goniaux a été vivement applaudi.

Après un vain appel à la contradiction, le président lève la séance, en invitant tous les camarades à s'inscrire au Syndicat.

CONFERENCE GONIAUX

WAZIERS. — Dimanche 7 janvier, à 5 heures du soir, salle Dhérin, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours du citoyen Goniaux.

Ordre du jour : L'action syndicale. — Les délégués mineurs.

Hygiène Alimentaire

LA BOVOVACCINATION

La tuberculose par ingestion de la viande et du lait. — Les étapes vers l'immunisation. — Insuffisance des mesures de prévention. — La découverte de Behring. — L'expérience de Melun. — Ce qui reste à faire. — La vaccination humaine contre la tuberculose.

La tuberculose est la plus grave sans contredit, et la plus fréquente des infections gaves, transmises par les aliments de provenance animale.

Infection par la viande, infection par le lait ou ses dérivés, la crème et le beurre.

D'après Rouget, le nombre des bovidés tuberculeux notés dans les abattoirs publics surveillés, serait de 12,5 0/0 à Berlin, 22 0/0 à Leipzig et en Angleterre ; d'après Nocard 25 0/0 de la population bovine de la Beauce serait infecté ; à Rome presque toutes les vaches sont tuberculeuses.

En 1865, le professeur Villemin du Val-de-Grâce, avait affirmé le premier, l'inoculabilité de la tuberculose, sa contagiosité. Puis, Chauveau montre que les bovidés contractent la tuberculose en ingérant avec leur nourriture ordinaire des matières tuberculeuses provenant soit de vaches, soit d'hommes phtisiques. Vallin signale alors dans son cours d'hygiène qu'il doit y avoir un réel danger pour l'homme à s'alimenter avec des produits, lait ou viande, provenant de bovidés tuberculeux.

En 1882, la découverte du bacille par Koch, venait corroborer l'hypothèse du professeur du Val.

L'agent spécifique se présentait avec les mêmes caractères chez l'animal et chez l'homme.

La tuberculose du bœuf, de la vache, était-elle la même que celle de l'homme ? Ce fut un « tollé » général, dit le docteur Borrel de l'Institut Pasteur de Paris lorsque le professeur Koch soutint en 1901, au Congrès de Londres, que la tuberculose bovine et la tuberculose humaine étaient deux maladies causées par deux microbes distincts. Nocard protesta, et montra le danger d'une théorie aussi absolue, puisqu'elle ne tendait à rien moins qu'à faire considérer comme superflues toutes les mesures sanitaires visant les viandes tuberculeuses et le lait tuberculeux.

En réalité, comme l'observe le docteur Borrel, la question avait été mal posée. La tuberculose humaine et la tuberculose bovine ne sont pas des maladies distinctes. « Dans le chassé-croisé universel des contagions possibles d'homme à bœuf par cohabitation, ou de bœuf à homme par l'alimentation, tous les cas peuvent se produire, et l'on peut trouver chez l'un ou chez l'autre des bacilles habitués depuis plus ou moins longtemps, à vivre chez l'homme ou chez le bœuf. Entre le bacille bovin pur, très-virulent pour l'homme — et, le bacille humain le plus pur, il existe tous les intermédiaires. La grande loi de l'adaptation aux milieux, trouve ici, une fois de plus, son application »

Dès avant la découverte du professeur Behring, annoncée au dernier Congrès de Paris, le dualisme de la tuberculose des mammifères, soutenu par Koch, fut vivement attaqué de tous les côtés, le dogme de l'unité fut maintenu, et également par suite, furent sagement maintenues toutes les mesures prophylactiques, les mesures de précautions préconisées contre la viande suspecte. En 1903, au Congrès de Bruxelles, après une discussion à laquelle prit une part importante M. Monsarrat, notre distingué vétérinaire départemental, par 25 voix contre 5, les grands principes de la prophylaxie furent proclamés d'incontestable utilité et comportant : l'inspection des viandes surtout des viandes foraines ; la suppression des tueries particulières et, en tous cas d'impossibilité, leur étroite surveillance. On comprendra la nécessité du fonctionnement d'un service vétérinaire rigoureux contre les viandes provenant de tueries plus ou moins clandestines, et contre les viandes foraines, si l'on songe que les Halles de Paris en reçoivent d'après le « Journal de la Boucherie en gros » 100,000 kilogrammes par jour.

L'Etat, en France et en Belgique, s'impose de lourds sacrifices, pour payer aux propriétaires d'animaux saisis pour tuberculose, des indemnités qui peuvent aller jusqu'à 70 0/0 de la valeur de l'animal demeuré sain. La commission permanente de préservation contre la tuberculose dont M. Léon Bourgeois est le président, étudiait en 1904, le vœu sollicitant l'inscription de la tuberculose du porc parmi les maladies visées par la loi sur la police sanitaire des animaux et l'application aux viandes de porc des mesures prévues pour celles des bovidés.

Comme pour la viande la propagation de la tuberculose par le lait a fait l'objet de travaux considérables et de discussions nombreuses.

En 1878, Gerlach établit que de jeunes animaux nourris avec du lait provenant de vaches pommelières contractaient une tuberculose abdominale. Nocard estime que le lait d'une vache tuberculeuse n'est virulent qu'autant que la mamelle est le siège de lésions tuberculeuses.

Le Congrès de laiterie de Paris a étudié minutieusement toutes les conditions de la « lutte prophylactique » et de l'inspection des laiteries, en vue d'éliminer des étables des vaches atteintes de mammite spécifique ; après un diagnostic établi cliniquement ou à l'aide des injections révélatrices de tuberculine, l'abatage des vaches est admis comme indispensable.

Fort bien, mais la moindre négligence, ou la fraude, ne laissent que trop de craintes que le lait virulent parvienne jusqu'au consommateur. Certaines étables comptent 40 et 60 0/0 de vaches tuberculeuses. Aussi, les médecins aiment-ils à déclarer que tout lait doit être tenu pour suspect ; aussi recommandent-ils de ne boire et de ne faire boire aux enfants que du lait bouilli, ou mieux du lait pasteurisé par un chauffage de 5 minutes à 85°.

Nous en étions là quand Behring annonça la Bovovaccination, sa découverte qui eut un si légitime et considérable retentissement.

Elle dérive des précédentes recherches de Koch : il avait dit, « le bœuf supporte très bien l'inoculation des bacilles d'origine humaine, même l'inoculation intraveineuse ». Or, découvre Behring, ce bœuf de Koch, est ainsi « vacciné » ; même contre le bacille bovin le plus actif.

Voilà la découverte ; elle a été confirmée de toutes parts ; des expériences tentées sur des milliers d'animaux ont donné toutes des résultats favorables.

En France, des expériences scientifiquement menées sous la direction de M. le professeur Vallée, à Melun, ont eu un plein succès ; elles ont été rapportées par tous les journaux. Instituées sur de jeunes veaux ou de jeunes génisses, reconnus à l'aide de la tuberculine, indemnes de toute infection bacillaire, le 11 décembre 1904, — elles ont été poursuivies jusqu'au 3 décembre 1905 et ont démontré le bénéfice indéniable de la vaccination. Toutefois on ne peut pas encore affirmer que le problème est résolu. M. le docteur G. Kuss, qui a suivi de très-près l'expérimentation, conclut : « la vaccination de Behring n'a pas rendu les animaux éprouvés réfractaires à la tuberculose, — d'une manière absolue ; mais la résistance conférée aux animaux vaccinés, — a été considérable ».

Il y a eu un contraste frappant entre l'insignifiance ou la nullité des lésions des vaccinés et l'intensité formidable des lésions chez les animaux témoins. Et, comme l'inoculation d'épreuve a été d'une virulence et d'une gravité exceptionnelles, que les contaminations naturelles ne sont jamais aussi redoutables, on serait conduit volontiers à admettre avec M. Vallée — que le problème de la vaccination des bovidés est actuellement résolu, non seulement au point de vue scientifique mais encore au point de vue pratique.

M. le docteur Borrel ne va pas si loin. Les résultats, dit-il, sont jusqu'aujourd'hui, tous en faveur de la « bovovaccination. »

Mais il est nécessaire que des essais soient encore faits un peu partout ; et, ces essais devront être soigneusement surveillés. Nous saurons ainsi « dans quelques années » si la vaccination, théoriquement résolue, est une vaccination pratique.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'immense bienfait de cette découverte si elle doit nous délivrer de tous risques de contamination, par l'alimentation. Ses bénéfices n'en seront pas moins considérables pour l'agriculture, puisque sur une population bovine de 15 millions de têtes, en France, les statistiques donnent 3 millions de tuberculeux.

La vaccination se fait actuellement avec une culture de bacilles vivants et actifs d'origine humaine qui n'est pas sans dangers dans la manipulation ; les savants recherchent la possibilité de vacciner avec des produits microbiens dépourvus de virulence.

La vaccination inverse, celle de l'homme par le bacille bovin, à laquelle on a songé, que l'on a annoncée, aurait sans doute une bien autre importance ! « Mon expérience, a dit Behring, m'a fermement décidé à renoncer définitivement à introduire dans le corps humain, pour un but thérapeutique, des bacilles tuberculeux vivants ». De là l'intérêt des recherches des laboratoires et des Instituts, en vue des vaccinations avec des microbes inactifs, dépourvus de virulence. Quant à M. Behring, il a promis dans sa communication au Congrès de la tuberculose à Paris, la solution de la question et la guérison de la terrible affection par une substance T. X. dont il a voulu garder le secret.

La « bovovaccination » prend rang dès aujourd'hui parmi les plus belles conquêtes de la bactériologie. La science ne fera pas faillite.

G. DESMONS.

DERNIERS TELÉGRAMMES

(Par Services Spéciaux de Minuit à 4 h. du matin)

La Révolution en Russie

L'AGITATION EN PROVINCE

C'est une trêve et non, comme tendraient à le faire supposer quelques dépêches optimistes, la fin des « désordres et de la Révolution ».

De Pétersbourg, on annonce que la grève générale est terminée ; au fond, l'agitation persiste, sourde, timide peut-être, mais effective et latente.

A Moscou, au prix de milliers d'existences humaines, la révolution est noyée dans le sang, mais les agitateurs préviennent qu'ils suspendent la lutte pour la reprendre bientôt avec une nouvelle activité.

Dans les provinces éloignées, la Baltique, le Caucase, la Caspienne, de la mer Noire, et jusque dans les campagnes de Pologne, la Révolution et la Jacquerie ne perdent pas un pouce de terrain, au contraire.

NOUVEAU MASSACRE

On mande de Bakmouth (Russie septentrionale) :

On apprend que des révolutionnaires ont commencé à arriver par trains spéciaux des usines voisines ; ils ont engagé une fusillade contre trois compagnies d'infanterie et un escadron de cavalerie qui, de leur caserne, ont répondu par une salve.

A huit heures du matin, un véritable combat s'est ouvert, il a duré jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Vers midi, une sotnia de cosaques étant venue de Volyntsew, les insurgés se sont trouvés placés entre deux feux : ils ont beaucoup souffert, surtout ceux de Debatsevo.

Les ouvriers se sont enfuis.

La station Gorlovka a été reprise, elle est au pouvoir des autorités ; la station d'Avdeevka s'est rendue.

Trois cents ouvriers ont été tués, les troupes ont perdu trois tués et sept blessés.

SAISIE DE BOMBES

Varsovie, 2 janvier. — Dans un laboratoire de la rue Kaczai, la police a saisi 19 bombes chargées, 13 bombes vides et 180 parcelles de dynamite. Elle a arrêté un groupe de révolutionnaires.

Un grand nombre d'atentats à main armée ont été commis dans la province contre des magistrats municipaux.

TROUBLES EN SIBERIE

Pétersbourg, 2 janvier. — Le bruit court que de graves désordres ont éclaté à Irkoust.

COLLISION A RIGA

Riga, 2 janvier. — Dans la matinée un détachement de dragons occupé au pansage des chevaux a été attaqué inopinément par trois cents ouvriers, à coups de revolver. Onze dragons ont été tués et quatorze blessés, dont huit grièvement.

Un sergent de ville et un autre employé ont été également tués. Les dragons répondirent au feu et forcèrent la retraite des ouvriers qui abandonnèrent huit morts.

Les troupes qui furent requises cernèrent les insurgés et exigèrent qu'on leur livrât les dirigeants et les armes, ajoutant qu'en cas de refus, on sévirait avec la dernière énergie.

FERMETURE D'IMPRIMERIES

Pétersbourg, 2 janvier. — Le ministre de l'Intérieur vient d'ordonner la fermeture de vingt-quatre imprimeries, afin d'empêcher l'impression des journaux socialistes.

Tous les partis politiques de Russie ont décidé de présenter au Tsar une pétition le priant d'annuler les nombreuses restrictions introduites par ses ministres dans l'interprétation et l'application du message impérial.

L'APPEL AUX CONSCRITS

POURVOI EN CASSATION

Paris, 2 janvier. — Les condamnés de samedi se sont pourvus aujourd'hui en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises de la Seine.

Ils sont tous venus signer en personne leur pourvoi au greffe — sauf Desplanques, qui était représenté par un avoué.

GALLAY EN ASSISES

Paris, 2 janvier. — C'est pendant les jours gras, les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 février, que comparaîtront devant la cour d'assises Gallay et la Mercily, les voleurs du Comptoir d'Escompte. Ils seront défendus par Mmes Henri Robert et André Hesse.

Les audiences seront présidées par M. le conseiller Bertulus.

FRANCE ET ANGLETERRE

La municipalité de Westminster à Paris. — Réception à l'Hôtel de Ville. — Echange de discours. — La coupe d'amour.

Paris, 2 janvier. — En attendant la visite, fixée au 5 février, des membres du County Council de Londres, la municipalité de Paris a reçu aujourd'hui le maire et une délégation de la municipalité de Westminster.

A dix heures et demie, lord Cheylesmore, maire, qu'accompagnaient les aldermen de Westminster, est arrivé en voiture à l'Hôtel-de-Ville. Par la salle des Prévôts, ornée de fleurs et de drapeaux et où des gardes municipaux en grande tenue forment la haie, les visiteurs, précédés du massier de Westminster, ont été conduits au cabinet du président du Conseil municipal, où M. Brousse, entouré de MM. Barbier, président du Conseil général ; Autrand et Laurent, secrétaires généraux ; Bernard et Corne, directeurs, leur a souhaité la bienvenue.

Les représentants de Westminster ont ensuite parcouru les salons, fleuris et illuminés, puis ont pris part au déjeuner que leur offrait la municipalité parisienne.

M. Brousse a présidé ce déjeuner. Il avait à sa droite lord Cheylesmore,, et à sa gauche M. de Selves. La plupart des conseillers de Paris et des conseillers généraux de la Seine étaient présents, ainsi que les directeurs des services des deux préfectures.

Des toasts ont été portés, au dessert, aux souverains anglais et au président de la République, puis M. Brousse a pris la parole et bu dans le « loving cup » — coupe d'amour en argent ciselé, offert à la ville de Paris par les conseillers de Westminster.

M. de Selves, préfet de la Seine, souhaite à son tour la bienvenue aux visiteurs anglais, puis c'est M. Barbier, président du Conseil général. Le maire de Westminster a répondu à ces discours puis, les députés anglais se sont rendus, en compagnie des membres du bureau, au pont d'Austerlitz où ils ont visité les travaux du Métropolitain, puis à la caserne des pompiers de la rue Carpeaux où on a exécuté devant eux quelques manœuvres d'incendie.

ECHANGE DE TELEGRAMMES

Le lord-maire de Londres a envoyé le télégramme suivant à M. de Selves, préfet de la Seine :

« Le lord-maire et la Cité de Londres vous offrent leurs cordiaux souhaits de nouvel an. »

Le préfet de la Seine a répondu à ce télégramme par la dépêche suivante :

« Très profondément touché des souhaits que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion de la nouvelle année, tant en votre nom personnel qu'au nom de la Cité de Londres, permettez-moi de vous transmettre, en échange, mes vœux les plus cordiaux pour la grandeur et la prospérité de la Cité de Londres et pour votre bonheur personnel. »

Au pôle Nord en ballon

Paris, 2 janvier. — Le propriétaire du « Record Herald » a chargé l'explorateur Walter Wellman, correspondant de ce journal à Washington, de faire construire un ballon à Paris, sous la direction de M. Santos-Dumont.

M. Wellman et M. Santos-Dumont, qui sera le pilote, partiront pour le Spitzberg, où ils établiront leur base d'opérations au commencement de juillet. De là, ils essayeront de gagner le pôle Nord.

De la latitude de 80°50" au nord du Spitzberg, il y a 550 milles géographiques jusqu'au pôle. L'aller et le retour, d'après les calculs de M. Wellman, comportent donc 1.200 milles, et exigeraient une centaine d'heures à raison de 12 milles à l'heure. Or, M. Santos-Dumont a fait 19 et 23 milles fréquemment avec ses petits dirigeables.

Celui qui sera construit pour l'expédition au pôle aura 196 pieds de long et un diamètre maximum de 40 pieds. Il cubera 226.000 pieds et sa force ascensionnelle sera de 15.300 livres. Trois moteurs combinés développeront une force de soixante-dix chevaux.

A moins de vents contraires ou d'autres contre-temps, M. Wellman compte franchir l'espace entre le Spitzberg et le pôle en 45 heures.

LE CROISEUR « CASSINI »

Copenhague, 2 janvier. — La nouvelle que le contre-torpilleur « Cassini » se rendrait éventuellement en Rusie avait produit ici une certaine sensation. M. Crozier, ministre de France, rentré de Paris pour la réception du Jour de l'An, a déclaré qu'il n'avait aucune information officielle à ce tégard et qu'il aurait certainement été prévenu si la nouvelle était exacte. Il se confirme d'autre part que le « Cassini » fera visite à Christiania, après avoir pris du charbon ici. Ce soir, mardi, a lieu un dîner officiel à la légation de France en l'honneur des officiers du « Cassini ».

La conférence Marocaine

Madrid, 2 janvier. — Le sultan a accepté la date du 16 janvier proposée par le gouvernement espagnol, pour l'ouverture des travaux de la Conférence internationale.

Il est maintenant certain que la conférence s'ouvrira à Algésiras le 16 courant.

Recevant hier la colonie française M. Cambon, ambassadeur de France, a déclaré que l'année 1905 restera mémorable par deux grands événements. Le voyage du roi d'Espagne à Paris et celui de M. Loubet à Madrid sont des gages de sincère amitié entre les deux grandes nations.

« Quand aux nuages qui semblent obscurcir un peu l'horizon politique, a ajouté M. Cambon, j'ai le ferme espoir de les voir disparaître prochainement.

Je suis convaincu que la raison, le bon sens, l'amour de l'humanité, le respect de la justice sauront vaincre toutes les difficultés que des alarmistes grossissent à plaisir et qui ne peuvent trouver crédit que chez des personnes mal informées. »

L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA

M. ETIENNE A NICE

Nice, 2 janvier. — M. Etienne, ministre de la guerre, accompagné de M. Dujardin-Beaumetz, est arrivé à Nice ce matin.

Le préfet s'était rendu à Cannes au-devant des membres du gouvernement, qui ont été reçus à la gare de Nice par le maire, M. Sauvan, sénateur ; les députés et les officiers généraux et supérieurs.

Le cortège s'est aussitôt formé et s'est mis en route pour le cimetière, où M. Etienne a déposé une couronne sur la tombe d Gambetta.

M. Etinne et Dujardin-Beaumetz se sont rendus ensuite à Villefranche, où le roi des Belges les avait invités à déjeuner à bord de son yacht « Alberta ».

Ce soir, le préfet a offert un dîner de vingt-cinq couverts, à Nice, en l'honneur des membres du gouvernement.

FEUILLETON DU 3 JANVIER. — N. 69.

SEULE AU MONDE!

par Pierre DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VI

Demi-Monde

— Halte-là ! répliqua l'artiste avec une chaleureuse émotion.... Le bon vieux curé Chatenay vous dirait : « Mon enfant, si tu as le pouvoir de sauver Norbert et que tu ne fasses pas tout pour cela, tu es indigne d'être ma fille, et je te désavoue !»

— D'ailleurs, songe, reprit Nichette, que si ce malheureux a été condamné, si le couperet de la guillotine est suspendu au-dessus de sa tête, il y a de ta faute !

— A moi ?...

— Sans doute... Tu as eu beau dire que c'était pour venir à la recherche que l'abbé Norbert s'était rendu dans tous les endroits où on lui a reproché de s'être montré... Le procureur de la République a eu le toupet de répliquer que s'il n'avait pas eu l'habitude d'y fréquenter, il n'y aurait pas retrouvé tes traces avec tant de sûreté... Tu vois donc bien que tu es pour quelque chose dans la condamnation de ce malheureux.

— Oui ! oui !... reprit Simone avec un cri de douleur à cette pensée qui ne lui était pas encore venue. C'est vrai ! Tu as raison !

De nouveau, la jeune fille s'absorba.

Elle revit la comtesse de Vétheuil pleurant des larmes de sang sur le sort de son malheureux fils...

Est-ce que Simone n'avait pas promis à cette mère de tenter un effort désespéré pour sauver celui qui l'avait tsauvée elle-même ?

Elle avait pris là un engagement solennel qu'elle devait tenir, quoi qu'il pût lui en coûter.

En une sorte d'hallucination, elle vit le martyr marcher au supplice !...

Puis, toutes les phases du crime infâme, du crime impuni, défilèrent une fois de plus devant ses yeux...

Alors, le regard si candide de l'enfant, ce regard qui reflétait le ciel, s'imprégnait tout à coup d'une résolution farouche...

Et elle s'écria, avec une énergie que rien ne semblait plus pouvoir abattre :

— Je suis décidée, mes amis !... A l'œuvre ! Et comptez sur moi !... J'irai jusqu'au bout !

Si Tancrède de Fourcheville ne possédait pas toutes les qualités, on ne pouvait pas dire non plus qu'il eût tous les défauts.

C'est ainsi qu'on ne pouvait pas lui reprocher d'être avare ; au contraire, son naturel était fastueux.

Il est vrai que sa fortune le lui permettait, mais ce n'est pas toujours une raison parce qu'on est riche, pour qu'on jette l'argent par les fenêtres... Ces demoiselles ne sont pas seules à le prétendre.

Le gentilhomme de l'Ouest voulait que la Choute reçût largement.

Presque tous les mois, régulièrement, dans la saison, la demi-mondaine donnait une fête pour laquelle son seigneur et maître lui ouvrait tous les crédits nécessaires, désireux que les réceptions de sa maîtresse fussent en tous points irréprochables.

Elle lui présentait un état de ses dépenses supplémentaires qu'il acquittait presque sans mot dire. C'est à peine si, en signant ce chèque de surcroît, il ronchonnait un peu :

— Je sais bien que tu réalises là-dessus tes petits bénéfices... Mais on a jamais pu empêcher le sou du franc... Pas vrai ?

La table était recherchée, réputée même, le festin copieusement arrosé de crus respectables, et l'on passait pour ne jamais s'ennuyer, après le dîner, chez Mélanie Beauflet.

Tancrède dévorait comme un ogre et buvait comme un carillonneur.

La société, ce soir-là, était particulièrement nombreuse et choisie chez la maîtresse du hobereau.

Parmi les invités, on comptait naturellement le dessus du panier des habituées du bar de la rue Vignon, Armandine en tête, Madeleine Bastille, Suzanne d'Anjou, Ninette Villars, etc., sans compter les dernières recrutées qui n'étaient pas les moins entourées.

Les hommes étaient nombreux. Le banquier Craquelin et Timoléon se trouvaient parmi les convives.

Le financier, avec le scepticisme indifférent, qui caractérise les manieurs d'argent, avait poussé la magnanimité jusqu'à oublier la scène orageuse qu'il avait eue avec son avocat-conseil.

Le succès obtenu par Timoléon dans l'affaire du « curé du Moulin-Rouge » n'avait pas été sans influer sur cette décision.

Quant à l'avocat, tout en haïssant cordialement le financier, et en espérant bien trouver un jour le moyen de lui faire payer sa dureté, il n'avait pas voulu afficher une inimitié dont les curieux auraient pu rechercher et deviner la cause.

Aussi, devant la galerie, les rapports des deux hommes semblaient-ils être restés exactement ce qu'ils étaient autrefois.

Nichette et Léonard figuraient également parmi les invités de La Choute.

C'était d'ailleurs tout naturel. Le courtisane n'avait jamais eu à se plaindre de son ancienne camarade, et Léonard était demeuré un gai convive.

— Amène donc Simone ! avait dit La Choute, très insinuante... Depuis qu'elle est lancée, on la voit à peine, et ce n'est guère que par ce que tu me racontes d'elle, ma bonne Nichette, que je sais ce qu'elle est devenue.

Un singulier mystère entourait, dans le monde où l'on s'amuse, la vie ainsi que les faits et gestes de l'ancienne protégée d'Armandine.

La croyance générale, colportée par Léonard et sa fiancée, était qu'un protecteur inconnu et fabuleusement riche pourvoyait à tous les besoins de la jeune fille.

Au cours des débats du crime de Saverny, on avait vaguement appris qu'elle avait hérité de son grand-père, miraculeusement retrouvé par elle.

Mais que pouvait être la fortune d'un humble curé de campagne ?... Une quarantaine... une soixantaine de mille francs peut-être, qui, certainement, n'étaient pas à dédaigner, mais ne pouvaient entrer en balance avec la destinée tissée de soie et d'or que faisait à Simone, d'après la légende, son opulent et discret adorateur.

Comment aurait-on supposé que l'humble desservant de Chauny-sur-Orge possédait une fortune personnelle que lui auraient enviée nombre de ceux qui, le soir, en sucant la paille de leurs coktails au bar de la rue Vignon, parlaient de lui avec un dédain compatissant.

— Ma chère, avait répondu la fiancée de Léonard à l'invitation de Mélanie Beauflet, j'ai communiqué à Simone ton aimable proposition. Malheureusement, elle n'est pas libre pour dîner...

— Ah ! Quel dommage !... Est-ce que son étranger est à Paris ?

— Je n'en sais rien.

— Il faut croire !

— Par exemple, notre amie m'a chargée de te dire qu'elle ferait tous ses efforts pour venir te serrer la main et te remercier elle-même dans la soirée.

— Ah ! ça, c'est gentil ! aait dit la maîtresse de Tancrède, heureuse de servir à ses invités cette perle rare.

Et, à mesure que ceux-ci arrivaient, elle trouvait moyen, dans la conversation, de ne pas leur laisser ignorer qu'ils auraient la bonne fortune de renouer le soir même connaissance avec la ravissante transfuge.

Nichette avait eu soin de parler assez haut en communiquant cette nouvelle à Mélanie Beauflet si bien que Timoléon, aux aguets, d'ailleurs, à la vue de la jeune femme, l'avait entendue.

L'avocat avait pâli.

Ses sourcils s'étaient froncés, et sur le visage de cet homme si maître de lui, un trouble s'était répandu.

Le salon était plein du monde.

La conversation, très libre déjà en attendant le dîner, laissait présager l'entrain qui régnerai après le repas plantureux auquel s'attendaient les convives.

Tancrède s'approcha d'Armandine.

— Tu sais, toi, dit-il avec son aménité coutumière, lorsque Simone sera là, tu tâcheras de ne pas lui faire une trop sale bobine !

— Sois tranquille, répliqua la patronne du « Gardénia ».

— C'est que je te connais, tu es rancunière !

— Moi ?... Pas du tout !

— La petite a mis dans le mille, à ce que raconte Nichette... Eh bien ! tant mieux pour elle !... Je l'ai toujours trouvée très gironde, cette gamine-là !... Encore maintenant... Tiens ! Si elle voulait !...

— Prends garde !... La Choute va t'entendre !

— Je m'en moque un peu !... Veux-tu que j'aille le lui dire ?

— Non ! Non !... Je ne tiens pas à être la cause d'une querelle entre vous !

Tancrède eut un sourire ineffable.

— Oh ! chez nous, Didine, il n'y a pas de querelle !... Au moindre mot malsonnant, je lève la patte... Et quand je la laisse retomber... Ah ! mes enfants !... On peut dire qu'il y a de la casse !

— Oui, je sais que c'est ton moyen d'assurer le calme dans ton ménage !

— Il n'y a que ça, ma petite !... La méthode Fourcheville !... La Choute a pour la « beigne » une appréhension salutaire, et quand el